



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **COVID-19 CAS GROUPES À QUIBERON** Point de situation

Vannes, le 26/07/2020

**Suite à un premier signalement le 21 juillet d'un cas confirmé covid-19 à Quiberon, 54 cas sont à ce jour identifiés, constituant un cluster sanitaire à risque de fort potentiel de transmission.** Les investigations des contacts à risque autour de ces nouveaux cas se poursuivent.

Des mesures ont été prises sans délai le 24 juillet par le préfet du Morbihan et le maire de Quiberon. Le 23 juillet le port du masque avait déjà été rendu obligatoire sur les marchés de plein air et sur les axes très fortement fréquentés par la population.

Néanmoins, au vu de l'évolution rapide de la situation, le maire de Quiberon a pris un arrêté interdisant l'ouverture des plages, des parcs et les jardins publics de 21h à 7h entrant en vigueur dès ce soir, 26 juillet. La maire de Saint-Pierre Quiberon a également pris un arrêté similaire.

**Tout cas confirmé ou contact à risque doit respecter strictement les mesures d'isolement à domicile conformément aux consignes sanitaires communiquées.**

D'après les investigations effectuées par l'Agence Régionale de Santé et l'Assurance Maladie, ces 54 cas confirmés représentent un public jeune ayant participé à des rassemblements privés ou bien dans des établissements types bars avec de très nombreuses interactions sociales.

**En raison du constat d'un relâchement préjudiciable dans les comportements et du fort potentiel de diffusion du virus sur le territoire, les services de l'État invitent l'ensemble de la population de Quiberon à réduire fortement les contacts sociaux et respecter les gestes barrières. Les plus jeunes sont appelés à ne pas participer à des événements privés ou bien publics incompatibles avec le respect des règles de distanciation ; si cette tranche d'âge est le plus souvent asymptomatique une fois contaminée, elle transmet toutefois le virus une fois contaminée et expose ainsi les populations les plus fragiles.**

### **Contacts presse**

**ARS Bretagne** : Elisabeth Lagadec-Fethaddine – 02 22 06 72 28 – [elisabeth.lagadec-fethaddine@ars.sante.fr](mailto:elisabeth.lagadec-fethaddine@ars.sante.fr)

**Préfecture du Morbihan** : Arnaud Hellégouarch – 06 71 07 42 57 – [pref-communication@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-communication@morbihan.gouv.fr)



## PRÉFET DU MORBIHAN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Dans ce cadre, nous invitons également l'ensemble de la population à se faire dépister sans délai :**

**- Au Drive : 7 rue de Verdun à Quiberon (14h30 – 17h45) pour les personnes en proximité (accessible sans prescription médicale);**

**- Dans tout autre lieu de prélèvement (liste disponible sur le site [sante.fr](http://sante.fr)) muni d'une prescription médicale ;**

**La période estivale ne doit pas être synonyme d'un relâchement dans le respect des gestes barrières.**

**Restons collectivement vigilants pour éviter un rebond épidémique et protéger ainsi les plus fragiles.**

*Les services de l'État rappellent aux populations qu'il est nécessaire de rester vigilants et responsables face au Covid-19 en toutes circonstances cet été, y compris dans les lieux familiers ou propices à la convivialité, et de continuer à appliquer les bons gestes au quotidien :*

- *Lavez-vous les mains très régulièrement (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydro-alcoolique)*
- *Restez toujours à plus d'un mètre les uns des autres*
- *Portez un masque dès que la distance d'au moins un mètre ne peut pas être respectée*
- *Toussez ou éternuez dans son coude ou dans un mouchoir*
- *Utilisez un mouchoir à usage unique et le jeter*
- *Saluez sans se serrer la main, arrêter les embrassades*
- *Évitez de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche*

### **Contacts presse**

**ARS Bretagne** : Elisabeth Lagadec-Fethaddine – 02 22 06 72 28 – [elisabeth.lagadec-fethaddine@ars.sante.fr](mailto:elisabeth.lagadec-fethaddine@ars.sante.fr)

**Préfecture du Morbihan** : Arnaud Hellégouarch – 06 71 07 42 57 – [pref-communication@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-communication@morbihan.gouv.fr)